



CFA VICTORINE MAGNE

CAP métiers de la coiffure

Formation inscrite au RNCP 39266

Certificateur : Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse

Date d'enregistrement de la certification : 11/02/2026

Le coiffeur exerce dans tous les types d'entreprises de coiffure (salons de coiffure, salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure ; dans le secteur du spectacle et de la mode et dans des établissements et institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées (centre esthétique, de thalassothérapie, établissements de tourisme et de loisirs, de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées).

Formation par apprentissage

Prérequis

- Être de nationalité française ou bien autorisé à travailler en France
- Avoir suivi une 3e de l'enseignement général ou spécifique
- Être âgé de 16 à 29 ans à la date de signature du contrat, admission possible au-delà de 29 ans pour les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les personnes reconnues travailleurs handicapés, les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise

Modalités et délai de sélection

- Entretien individuel, réponse à l'issue de l'entretien
- Signature d'un contrat d'apprentissage

Prochaines sessions

Entrées permanentes

Objectifs

Aptitudes et compétences visées et évaluables au cours de la formation :

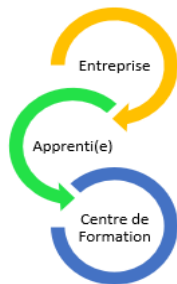
- Acquérir des techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine
- Développer un sens artistique
- Accueillir la clientèle
- Conseiller et vendre des services et produits

- Programme de la formation :
 - **Matières techniques** : travaux pratiques, gestion, technologie professionnelle, sciences appliquées, conception et organisation Sauveteur secouriste du Travail
 - **Matières générales** : Anglais, expression et connaissance du monde, Maths et sciences

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Présentiel
- En petit groupe, mise en situation réelle, mode projet,
- Aménagement des cours selon les besoins
- Accompagnement individuel et personnalisé par un référent

Rythme de l'alternance
CFA / Entreprise



Enseignement en
modularisation en digital
Learning et présentiel

Livret d'apprentissage
Numérique



MOODLE

Livret de suivi
Pédagogique



L'organisation de la Formation
(Planning, cours, résultats,
absences)



Modalités d'évaluations

Au moment de l'admission :

Un test de positionnement est effectué à chaque admission.

En cours de formation :

Des évaluations d'acquis sont réalisées tout au long de l'année en enseignement professionnel et général (Quiz, travaux pratiques, suivi entreprise + auto-évaluation).

L'inscription au CAP, diplôme de l'Education Nationale, se fera au travers de la validation de modules, de formations internes et de Contrôle en Cours de Formation (CCF).

En fin de formation :

L'établissement est habilité centre d'examen par l'Education Nationale pour le CCF.

Le CFA Victorine Magne étudiera la possibilité ou pas de valider un/ou des blocs de compétences, en fonction du positionnement du candidat.

Suite de parcours, débouchés, passerelles

Métiers visés :

- Coiffeur
- Coloriste
- Coiffeur styliste
- Visagiste
- Barbier
- Coiffeur à domicile

Formations : BP Coiffure, CS Couleur

Passerelles possibles : CAP en 1an

Durée

Formation sur 2 ans (840h) 12 semaines/an au CFA.

La durée de la formation peut être réduite à 6 mois ou augmentée à 3 ans selon le positionnement et les acquis antérieurs (décret n°2020-372 du 30/03/2020)

Tarifs

Aucune participation aux frais pédagogiques de la formation n'est demandée à l'apprenti. Financement par les OPCO via le coût contrat. Des frais d'équipement professionnel, d'hébergement, de restauration et de transports pourront être à charge de l'apprenti : nous consulter. "

Accueil et secrétariat ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Assistant CFA :

☎ 02 31 61 24 32

mail à : cfa.victorine-magne@apprentis-auteuil.org

Site internet : <https://victorinemagne.apprentis-auteuil.org/>

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Locaux : règlementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Orientation et adaptations pédagogiques possibles, accompagnées par un référent handicap

Coordonnées du référent handicap : Delphine BOUTIGNY

☎ 06 11 61 43 70

Mail : delphine.boutigny@apprentis-auteuil.org

Indicateurs de résultats

A venir, pas de diplômés en 2024-2025

- *Taux d'obtention du diplôme en lien avec le taux de présentation à l'examen + Nombre de jeunes inscrits dans l'année*
- *Le taux de recommandation par les jeunes (sur la base des questionnaires de satisfaction) + Nombre de répondants à l'enquête*
- *Taux d'insertion à l'issue de la formation + Taux d'insertion dans l'emploi visé (à 6 mois)*

Les indicateurs de résultat de ces diplômes sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics sur le site <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Les plus de la formation :

Accompagnement à la recherche d'entreprise et mise en relation

Technique de Recherche d'Emploi.

Expérience de plus de 150 ans dans la formation et l'insertion des jeunes

Contacts :

Assistant CFA ☎ 02 31 61 24 32

mail cfa.victorine-magne@apprentis-auteuil.org

Stéphanie YANKOS, Chargée des relations entreprises, ☎ 07 60 41 89 62

mail stephanie.yankos@apprentis-auteuil.org